

Résumés des conférences de la réunion du 27 février 2021

1) Marc Symens : Un livre unique sur la philatélie chinoise

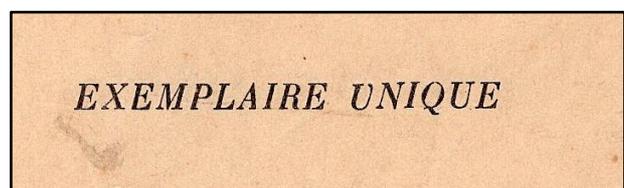
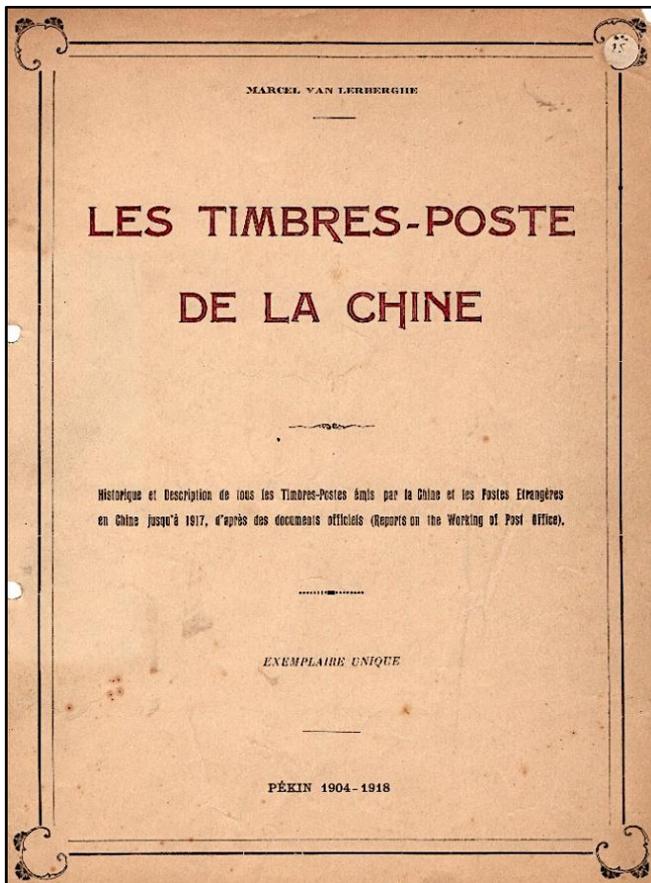
Au début du XX^e siècle, Marcel Van Lerberghe était actif en tant qu'éditeur de journaux en CHINE. Il est l'auteur d'un catalogue très spécial sur "LES TIMBRES-POSTE DE LA CHINE", car ce catalogue est une EXEMPLAIRE UNIQUE.

Marcel Van Lerberghe était un éditeur/journaliste (et probablement un philatéliste passionné) en mesure de réaliser son propre catalogue imprimé rien que pour lui. Juste pour s'amuser. Probablement en souvenir de son séjour en tant que journaliste/éditeur de 1904 à 1918 en Chine.

Le livre n'est pas relié et les pages en sont détachées. Ces pages (imprimées sur un côté) ne sont pas numérotées, et, ce qui est très étrange et aussi un peu ennuyeux : il n'y a pas une seule illustration. Ce n'est pas vraiment un bijou pour une bibliothèque. Il est particulièrement regrettable que certaines des premières pages de l'exemplaire unique soient perdues.

Le sous-titre de ce catalogue est très prometteur : "Histoire et description de tous les timbres-poste émis par la Chine et les postes étrangères en Chine jusqu'en 1917, d'après les documents officiels (Reports on the Working of Post Office)".

Dans ce contexte, la page intitulée "Surcharge de 1915", où il est question d'une surcharge réalisée dans le Yunnan en guise de protestation contre Yuan Shi-kai, est particulièrement surprenante. Marc Symens, pourtant grand spécialiste de la Chine, n'a jamais rien entendu ni lu à ce sujet. Cela demande des recherches plus approfondies !



Le livre de Marcel Van Lerberghe

SURCHARGE DE 1915

Le général Tsai Ao, à la tête du parti qui s'opposait à la restauration de la monarchie préparée par Yuan Cheu Kai, proclama, en 1915, la révolution au Yunnan en même temps que l'indépendance de cette province. A cette occasion, les timbres furent parfois surchargés de caractère signifiant *Yunnan indépendant*. Le Ministère de l'Intérieur empêcha la propagation de ces timbres mais quelques uns furent néanmoins mis en circulation. La surcharge est tantôt noire tantôt rouge. Il est difficile de savoir quelles sont les valeurs qui furent ainsi surchargées. Un officier de l'Etat-Major du général Tsai Ao a déclaré que la surcharge était apposée sur toutes les lettres qui passaient par certains bureaux ; elle l'était au moyen d'un cachet.

Il va sans dire que cette surcharge révolutionnaire comme celles de 1911 est dite *non officielle*. A quoi les philatélistes pourraient objecter qu'on ne vit jamais révolution officielle.

La page consacrée à la surcharge du Yunnan en 1915

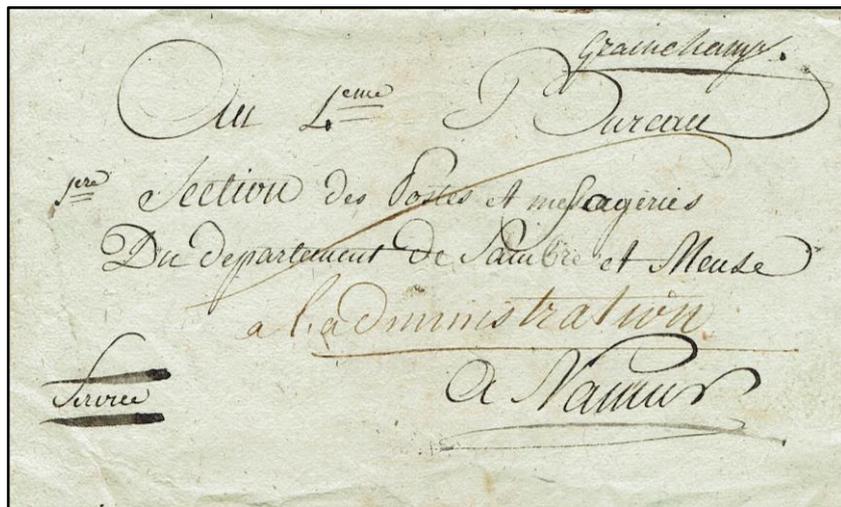
2) Vincent Schouberechts : Une lettre de 1796 de Grainchamps

Vincent nous montre une lettre intéressante, envoyée en 1796 de Grainchamps (province de Luxembourg).

Grainchamps est situé sur la route postale de Tour & Taxis de Bruxelles à Luxembourg, entre Marche et Flamisoul. Mais le relais postal était situé plus au sud, à Belle Vue.

La lettre, envoyée le 28 janvier 1796, est une réponse à une demande officielle envoyée à tous les relais postaux pour en connaître le fonctionnement, avec les noms du maître des postes, des commis, leurs salaires, etc. Cette réponse contient toutes les informations requises.

En avril 1798, le relais postal n'est plus mentionné sous Grainchamps, mais sous Bellevue. Et ce relais de Bellevue cesse d'exister en 1827, suite à un changement du trajet de la route postale. Champlon devient le nouveau relais.



En réponse à votre du 28 Mars dernier, et
 l'effet de vous informer des Noms, Grades actuels,
 et traitement des Maîtres des Postes existant dans
 cette Commune et de ceux de leurs Employés de
 1^{er} Nom de la Maître Postier La Noue ci-devant Catherine La droite
 de Postes. né Deblès, Directeur des Postes aux
 Lettres et aux Chevaux du Bureau de
 Postes de Grainchamps, et La réponse
 de son fils Pierre Louis La praille
 jeune homme âgé de 25 ans.
 2^e Des Sous-employés Deux Postillons, qui sont allés de
 laire de Service de L'ordinaire 6 for

Lettre de 1796 de Grainchamps

3) Daniel Goffin: Le service des rebuts. Bref aperçu en marcophilie

Motif du rebut:

- lettres refusées
- lettre non réclamées en poste restante
- lettres saisies en fraude
- destinataire inconnu, décédé ou adresse incomplète

L'exposé commence par un précurseur de Liège de 1839 avec le cachet (30,50mm) 'BUREAU DES REBUTS'.

Durant les années 1850 nous avons un cachet double cercle (23,50 et 25mm) 'BUREAU GÉNÉRAL DES REBUTS'. Les enveloppes de service des années 1850 ont comme entête 'Lettre renvoyée à son auteur'.

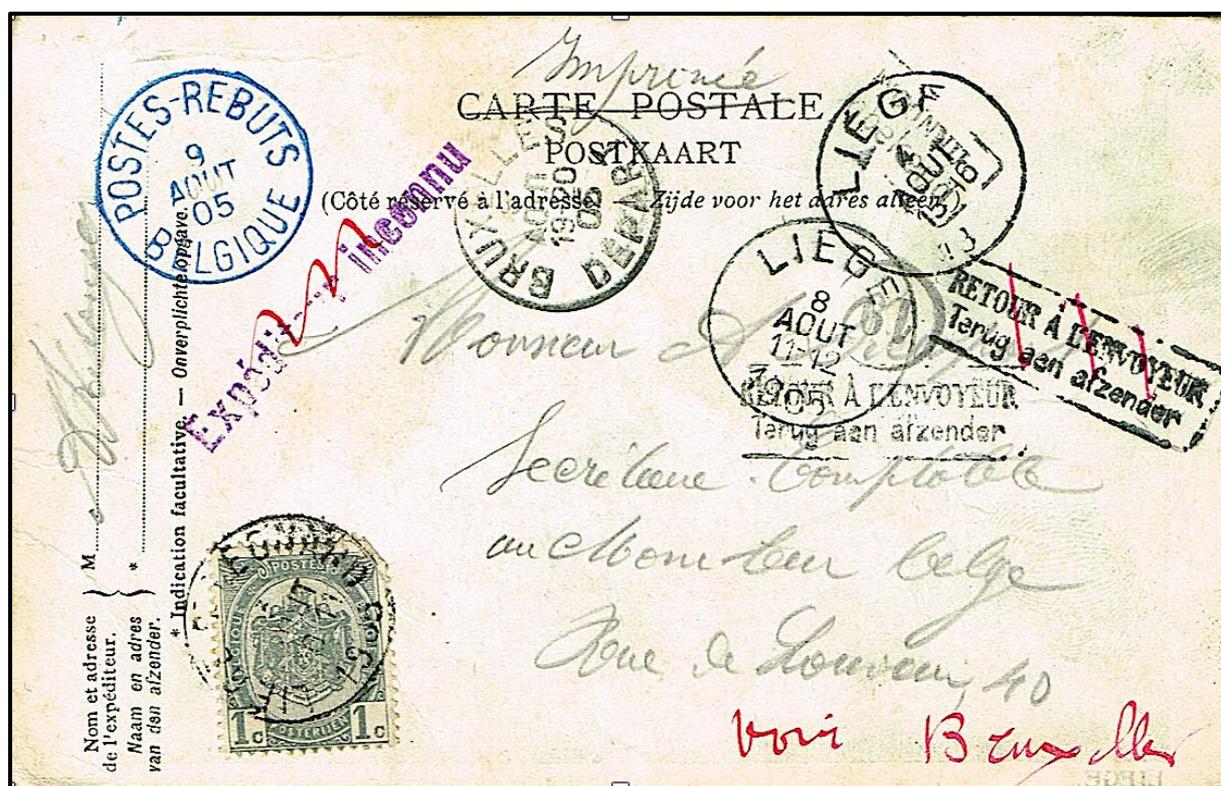
Les cachets pendant les années 1860 ont un double cercle 'POSTES REBUTS BELGIQUE' (23-12mm ou 23-14mm). Les enveloppes de service deviennent bilingues avec la mention entre parenthèses (brief aan den schrijver teruggezonden) et INCONNU (ONBEKEND).

Dans les années 1870 jusqu'au cachet bilingue en 1913 on utilise le cachet simple cercle 'POSTES-REBUTS BELGIQUE' (24mm).

Nous voyons également une lettre avec le cachet 'ouvert conformément à l'arrêté du 7 nivôse an X' + le cachet 'REBUT'. Cette enveloppe a été refermée avec une cordelette en trois couleurs (noir-jaune-rouge).

Daniël nous montre aussi une lettre de 1920 vers Amsterdam ouverte par la censure militaire avec le cachet bilingue 'POSTES REBUTS BELGIQUE – POSTERIJEN ONBESTELBARE STUKKEN' (28mm).

Pour terminer Daniël parcourt les périodes jusque 1990 avec p.e. le cachet dans un cadre 'REBUT / ONBESTELBAAR' ainsi qu'une lettre refermée par une bande adhésive du service 'DRP REBUTS'. A la place d'un service central à Bruxelles, le pays a été divisé en plusieurs services 'DRP'.



Lettre de 1905 avec la marque POSTES-REBUTS / BELGIQUE

4) Les timbres “Dragon” de la poste impériale chinoise, deuxième partie

(La première partie est visible sur le site web, dans les comptes-rendus du 12 septembre 2020)

Dans cette deuxième partie, Thomas nous parle des affranchissements mixtes avec des timbres chinois et de Hong Kong (jusqu’au 1^{er} février 1905), après avoir traité les affranchissements mixtes avec des timbres chinois et français dans sa première partie.

Pour la correspondance vers l’étranger, la Chine devait faire appel aux bureaux postaux étrangers. L’expéditeur remettait son courrier, affranchi avec des timbres chinois, à la poste chinoise. Celle-ci ajoutait alors les timbres étrangers (français, anglais de Hong Kong) et remettait ce courrier ainsi doublement affranchi aux bureaux postaux étrangers.

Ces timbres ajoutés étant souvent perdus ou détachés, une surcharge “I.P.O.” était apposée sur les timbres étrangers, pour confirmer la présence de ces timbres. Ces timbres étaient alors oblitérés au bureau postal anglais le plus proche, soit Shanghai soit Hong Kong.

Thomas nous montre de nombreux exemples, avec diverses destinations, et explique chaque fois les tarifs appliqués.



Envoi de Canton vers la Suisse de 1899. Timbres chinois et de Hong Kong (avec la surcharge I.P.O.)



Envoi de Tientsin à Paris de 1899. Timbres chinois et de Hong Kong (avec la surcharge I.P.O.)

5) Philippe Lindekens: Congo Belge, émissions MOLS affranchissements avec les grosses valeurs (3,50F, 5F & 10F)

Ces timbres ont été utilisés entre 1895 (5F), 1898 (3,50F et 10F) et 1932.

L'exposé commence avec un permis de port d'armes de l'État indépendant du Congo de 1901 avec deux fois le 10F.

C'est surtout sur des enveloppes commerciales que nous rencontrons des gros affranchissements. Philippe nous montre une enveloppe recommandée de 1903 de 257g ou 18 ports pour 6,50F ainsi qu'une enveloppe recommandée de 1904 de 895g ou 60 ports pour 30,50F (suraffranchie avec 32,50F : voir fig.). Ce qui frappe c'est qu'en dessous de chaque timbre on a écrit en rouge "1 timbre à xF" pour éviter le décollage ou le vol des timbres non oblitérés sur le trajet vers le guichet de la poste.

Ensuite nous voyons des fragments d'enveloppes avec des grosses valeurs destinées au Foreign Office à Londres.

Philippe nous montre aussi un fragment de télégramme de 1917 annulé par la date manuscrite et le cachet en ligne USUMBURA.

L'exposé se termine avec des affranchissements mixtes sur lettres recommandées ou sur des étiquettes pour paquet recommandé.

Pour conclusion, l'utilisation des grosses valeurs est beaucoup plus rare en début de période qu'à la fin en affranchissements mixtes.



Lettre de 1904 suraffranchie avec 32,50F. Le tarif exact pour une lettre recommandée de 895 gr. était 30,50F., mais l'expéditeur avait surestimé le poids

6) Mark Bottu: Le gouvernement belge en France 1914-1918

À l'invitation du gouvernement français, le gouvernement belge s'est installé avec un certain nombre de fonctionnaires à Sainte-Adresse près du Havre à partir du 18.10.1914. Il avait son propre bureau de poste et pouvait affranchir ses lettres avec des timbres belges. Certains services belges ont également travaillé depuis Paris et parfois depuis d'autres villes.

Une grande partie des envois postaux de Sainte-Adresse a un caractère philatélique (suraffranchissement). L'objectif de notre étude est de publier un aperçu de l'utilisation réelle de ce courrier : correspondance vers la Belgique, la France et d'autres pays. L'attention est portée à la fois sur les timbres utilisés et sur les éventuelles exemptions postales.

Les scans de pièces intéressantes sont acceptés avec gratitude à l'adresse mark.bottu@telenet.be

